



Nos locaux sont adaptés aux personnes handicapées, de plus nous avons établi deux référents handicapés au sein de notre établissement.

Lorsque une personne handicapée se présente nous lui expliquons les formalités à faire pour toute inscription et la dirigeons vers la clinique Purpan pour prendre rdv .

Nous la dirigeons ensuite vers un établissement du secteur qui prends en charge les personnes handicapées en leurs proposant des formations adaptés.